L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

Journal quotidien..............$12 } payable d'avance
Do. trois fois par semaine, $10 }

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 12 AOUT 1841.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.

DE LA NEUTRALITÉ POLITIQUE.

On entend si souvent parler de personnes neutres, de journaux neutres, que naturellement se présente cette question: "Y a-t-il une neutralité politique?"

Pour être neutre, politiquement parlant, il faut se tenir immobile et droit entre les partis sans jamais pencher ni vers l'un ni vers l'autre, sans jamais préférer les doctrines ou les hommes de l'un aux doctrines et aux hommes de l'autre. Car dès le moment qu'il y a préférence, même la plus légère, dès le moment qu'il y a manifestation d'intérêt, même la plus petite, pour l'un plutôt que pour l'autre, il n'y a point neutralité. Or, il est impossible que des hommes s'occupant même très superficiellement de politique puissent ne pas préférer un parti à un autre, du moins en certaines circonstances. Cette préférence est naturelle et tient essentiellement à notre organisation. L'esprit humain a horreur du doute, aussi voit-on tous les hommes juger même des choses qu'ils n'entendent le moins. Si tout le monde ne juge pas bien, car il n'y a rien de si rare qu'un jugement vrai, tout le monde juge. En effet, tout jugement résultant de la comparaison d'un certain nombre de rapports, il est facile de voir que si celui-là seul qui peut embrasser tous les rapports que comporte une question, porte ou peut porter un jugement vrai, tout le monde peut porter un jugement quelconque, parce que tout le monde peut apercevoir quelques rapports et baser un jugement quelconque là dessus.

Ainsi chaque fait politique qui se manifeste est jugé par chacun; il est jugé bien ou mal, beaucoup plus souvent mal que bien parce les bons esprits sont toujours rares, mais enfin, il est jugé. Or, n'est-il pas naturel que chacun ressente en lui attraction ou répulsion pour le parti qui a occasionné la manifestation de ce fait, suivant qu'il l'approuve ou le désapprouve? Or, tout sentiment de ce genre n'est-il pas incompatible avec la neutralité?

Dira-t-on que beaucoup d'individus ne jugent pas les faits politiques faute de les comprendre? Nous répondrons que cette objection n'en est pas une puisque l'expérience montre que la disposition à porter un jugement est presque toujours en raison inverse de la capacité. Et cela est tout naturel. L'homme capable sait quel travail occasionne l'examen de tous les rapports qui sont nécessaires à la solution d'une question et souvent la paresse le fait demeurer volontairement dans le doute, tandis que l'homme superficiel s'empresse de porter un jugement sur la première impression qu'il éprouve.

Donc s'il y a des hommes qui ne portent point de jugement sur les faits politiques ils sont en très petit nombre et ils ne sont pas neutres mais indifférens.

Il y a sans doute des hommes qui approuvent ou désapprouvent des mesures politiques sans s'inquiéter du parti qui les a proposées ou soutenues, et ceux-là sont plus rationnels plus patriotes qu'hommes de parti, mais ils ne sont pas neutres; ils sont seulement *indépendans impartiaux*. Ils ne sont pas neutres, disons-nous, car il est impossible qu'ils n'éprouvent pas pour les doctrines d'un parti une plus grande somme de sympathies que pour celles d'un autre.

Il suit de là qu'il ne saurait y avoir de journaux neutres, car tout ce que nous avons dit des individus s'applique avec plus de force encore aux éditeurs. Comment un homme qui n'est pas neutre pourrait-il donner à un journal le caractère de la neutralité? Il sera même bien difficile pour ne pas dire impossible de lui donner le caractère de l'impartialité. L'homme qui se croit impartial ne l'est souvent pas aux yeux du public et tel qui paraît impartial à un parti ne le paraît pas au parti opposé.

Une raison d'ailleurs décisive contre l'impartialité politique des journaux, c'est que l'éditeur appartenant nécessairement à un parti, voit tout, voit tous les faits à travers le prisme de son opinion individuelle; la prédilection et que conque ces faits parfaitement impartiales... au contraire... préjugée des opinions passées d'un parti exclusif.

On ne doit donc croire les prétendus journaux neutres qu'avec la plus grande circonspection, parce que quelle que soit la bonne foi des éditeurs, leur neutralité n'est pas seulement une neutralité armée, mais une véritable hostilité déguisée contre un parti. Mieux vaudrait avoir dix ennemis déclarés qu'un seul ennemi faisant profession de neutralité politique.

SERVICE DES POSTES DANS L'INTÉRIEUR.

Les nombreuses réclamations qui nous arrivent journellement de l'intérieur prouvent que le service des postes y est mal fait. Nous savons bien qu'il faut faire la part de la difficulté des communications dans beaucoup de localités et de l'imperfection du système suivi, mais il est venu à notre connaissance un fait qui prouve aussi l'extrême négligence de quelques employés des postes.

Un de nos abonnés de la côte qui ne recevait que bien rarement son journal en a trouvé dernièrement plusieurs numéros, portant son adresse, dans une maison du voisinage où il se trouvait par hasard. On ne sait lequel est le plus blâmable ou de celui qui prend à la poste ce qui ne lui appartient pas, ou du maître de poste qui donne à quelqu'un ce qu'il sait ne pas lui appartenir au détriment du légitime propriétaire.

LA LOUISIANE.

Tel est le titre d'un nouveau journal qui doit paraître incessamment sous la direction d'un de nos jeunes créoles M. NUMA DUFOUR. La *Louisiane* sera publiée exclusivement dans la langue de l'ancienne population. Le but louable qu'on se propose d'atteindre se trouvant pleinement développé dans le Prospectus qui se trouve dans nos colonnes, il serait superflu d'y rien ajouter. Cependant nous croyons devoir lever un coin du voile de modestie dont s'enveloppe le jeune éditeur.

Les journaux actuels de la capitale de la Louisiane sont, presque sans exception, les organes des besoins matériels de la société. Absorbés par les nouvelles, la politique journalière et les annonces, leurs longues colonnes ont à peine un petit coin de réserve pour les grandes questions sociales, scientifiques, littéraires et artistiques: la *Louisiane* comblera cette lacune. Il serait difficile d'assigner exactement le degré d'utilité d'une telle entreprise. Beaucoup de nos jeunes créoles, on le sait, gaspillent les plus brillantes dispositions faute de pouvoir se produire et s'exercer, car l'expérience est fille du travail, et la conséquence naturelle de cet état de choses c'est qu'on s'abandonne des études sérieuses qui n'ont pas de but déterminé, immédiat, pour se jeter dans l'indolence, sinon dans la dissipation. A ce point de vue le nouveau journal, la *Louisiane*, est donc une entreprise essentiellement patriotique, et qui commande la sympathie et l'appui de tous ceux qui se préoccupent de l'avenir de notre belle patrie.

PREMIÈRE MUNICIPALITÉ.

Nous avons mentionné, il y a quelques jours, l'arrestation d'Adolphus Bryant, accusé d'avoir enlevé de St-Louis deux esclaves appartenant à sa femme, avec l'intention de les vendre et de s'en appliquer le produit. Ce prévenu a comparu hier devant le Recorder Bertus. A la Cour se trouvaient également Mrs. Sarah Bryant et M. William Bryant, frère d'Adolphus, tous les deux récemment arrivés de St.-Louis.

Mrs S. Bryant, après avoir prêté serment, a déposé qu'on lui avait laissé ignorer à St-Louis le départ de son mari et que la disparition de ses esclaves lui avait tout d'abord donné l'éveil. Aussitôt qu'elle fut instruite de la route qu'il avait prise, elle se mit à sa poursuite, afin de rentrer dans sa propriété, qui lui paraissait fort compromise. Elle a ajouté qu'elle pensait que Wm Bryant était de connivence avec son mari et qu'il devait partager avec lui le produit de la vente. Cette accusation formellement articulée n'a pu être détruite par la défense qui a présenté en vain un acte par lequel Mrs Bryant transférait à William la propriété de cinq esclaves et de quelques autres biens meubles. Cet acte se trouvait invalidé par une clause subséquente qui laisse à Mrs Bryant seule le droit de disposer de sa propriété. Le Recorder a donc cru qu'il y avait lieu à poursuivre contre Adolphus et William Bryant, comme prévenus d'avoir voulu frauduleusement priver leur femme et belle-sœur de ses biens. Ils en conséquence renvoyés devant la Cour Criminelle et comme ils n'ont pu fournir une caution de $3,000 chacun, ils ont été reconduits en prison.

SECONDE MUNICIPALITÉ.
COUR DU RECORDER.

Chancey B. Black, accusé d'avoir cherché à exciter l'insubordination parmi les nègres, a subi hier un interrogatoire devant le Recorder Baldwin. M. Wm. H. Avery, témoin à charge dépose qu'il a vu dimanche vers cinq heures de l'après-midi C. B. Black parlant dans la rue St. Charles à plusieurs de ses esclaves, qu'il s'est approché et qu'il a entendu le prévenu tenir des discours d'une nature fort équivoque. Il s'est alors adressé à lui et lui a demandé pourquoi il se mêlait ainsi à des esclaves. Le prévenu a répondu qu'il appartenait à une société pour la propagation des saintes écritures et qu'il n'avait d'autre intention que de prendre les noms de ceux auxquels la bible pouvait être donnée.

Deux témoins à décharge, MM. Lowndes et Mavis, qui tous les deux appartiennent à la société pour la propagation des écritures, confirment l'explication de Black, ils rendent en outre témoignage au caractère de ce prévenu et affirment que ses principes sont entièrement conformes à ceux qu'on professe dans le Sud. D'autres témoins déposent encore en sa faveur. L'accusation perd donc une grande partie de sa gravité et la tâche de la défense ne présente plus aucune difficulté. Après une allocution où il résume les faits, le recorder renvoie le prévenu de la plainte en l'engageant à continuer la mission que lui est confiée, mais en lui recommandant d'y mettre à l'avenir plus de prudence.

INTÉRIEUR.
CONGRÈS.
Séance du 2 août.

SÉNAT.—Un mémoire présenté par M. Calhoun donne lieu à une assez vive discussion. "Ce mémoire, signé par des citoyens du comté de Cumberland en Virginie, attaque très vivement la création d'une Banque Nationale et prédit que cette institution sera renversée aussitôt que les adversaires de l'administration actuelle auront le pouvoir. Il se prononce aussi contre le bill de distribution. Il prétend que tous les deux sont en opposition directe avec l'esprit de la constitution. M. Calhoun, en présentant cette singulière pièce, prétend que la question de la banque n'avait pas été soulevée dans la dernière lutte électorale et que le peuple n'avait pas demandé l'établissement d'une semblable institution. M. Henderson du Mississipi a repoussé l'accusation d'inconstitutionnalité, Il a victorieusement prouvé que cette mesure était au contraire parfaitement dans l'esprit de la constitution. M. Clay de l'Alabama, M. Calhoun et plusieurs autres membres ont pris part à ce débat qui assurément était assez hors de propos et qui devrait être épuisé à l'heure qu'il est. En fin de compte on a ordonné l'impression du mémoire.

Après cet incident est venue la discussion du bill des fortifications M. Preston a proposé d'ajouter au bill un amendement pour ordonner l'examen des environs de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'y établir des points de défense. Quelques changements de détail ont été également proposés par différens membres.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—La chambre se forme en comité général pour prendre en considération le bill du Sénat pour la création d'une banque des États-Unis. M. Sergeant, président du comité de la circulation, prend le premier la parole et discute la question avec beaucoup de soin. Il prouve que de 1781 à 1841 tout le monde a reconnu la nécessité d'une banque générale, le premier congrès lui même. M. McLellan de New York M. Saunders et M. Kennedy parlent ensuite tour à tour contre le bill qui a pour défenseur dans cette séance M. Stuart de la Virginie.

NEW YORK.—Le paquebot *Albany*, venant du Havre, avait à bord fr. 1,052,800 en espèces.

EXTÉRIEUR.
TEXAS.

Le steamship *Kingston* arrivé hier de Galveston en 40 heures, nous apporte des journaux jusqu'au 7 du courant.

On a reçu à Houston le 29 du mois dernier deux balles de coton, nouvelle récolte, de la plantation du major J. S. Howard, du comté de Washington. Les marchands de Houston ont adressé des éloges au major Howard et lui ont fait présent d'un vase en argent portant une inscription flatteuse. Et il a été résolu que tous les ans on donnerait un vase d'or ou d'argent à celui qui, le premier introduirait à Houston du coton de la nouvelle récolte.

La barque *Marion* de Londres est arrivée à Galveston avec 20 émigrants.

L'honorable Geo. H. Flood de l'Ohio, notre ancien chargé d'affaires au Texas, est mort à Galveston le 1 du courant des suites d'une fièvre congestive.

Les journaux du Texas s'occupent presqu'exclusivement des prochaines élections présidentielles.

VARIÉTÉS.
UN HÉRITAGE.
II.
(*Voir l'Abeille d'hier.*)

Le nouvel héritier dit adieu à la *Bonne Mère* (alma parens). C'est ainsi que les étudians d'Oxford désignent entr'eux l'Université; et il se rendit à Londres, où Sir John avait ordonné que ses restes mortels fussent ensevelis. Lorsqu'il se fut acquitté de ces tristes devoirs, et qu'il eut laissé s'écouler quelques semaines, il partit pour aller prendre possession de son héritage. Il emmenait avec lui un étudiant du collège de Brazen-Nez, nommé Henry Vane, que son bon cœur et sa gaîté folâtre rendaient un ami précieux.

L'arrivée du jeune lord à Heatherstone-Hall fut saluée par les joyeuses acclamations de ses serviteurs. Son aspect et ses manières différaient tellement de la brusquerie et de la glaciale sévérité de sir John! Il semblait que la contrainte, qui refoulait les affections au fond des cœurs, fût tout à coup levée. Mistress Aunie versa des larmes de joie en voyant l'enfant exilé, l'orphelin proscrit, rétabli enfin dans cette demeure qui avait failli lui être fermée pour jamais. Le docteur Danville vint joindre ses félicitations à celles de ces braves gens. Sir John avait emporté dans la tombe le secret des calomnies par lesquelles le docteur l'avait abusé. Sir Alfred ne vit dans celui-ci que l'ami de son aïeul; il l'invita à passer quelques semaines à Heatherstone-Hall, et cette invitation fut acceptée avec empressement.

Pendant les deux premiers jours, sir Alfred et Henry, occupés de mille soins différens, ne songèrent pas à visiter la chambre où sir John était mort. Une tradition étrange, à laquelle la fin si prompte du dernier lord donnait encore plus de crédit, se rattachait à cette pièce. Mistress Aunie, qui jouissait d'une autorité incontestée dans ses matières, raconta en frissonnant, à son jeune maître, que la chambre aux portraits (c'est ainsi qu'elle était désignée) était du petit nombre de celles qui avaient été autrefois habitées par sir Walter-le-Beau, et que, selon l'opinion générale, elle avait servi de théâtre à maintes scènes de violence et de débauche. Un fait attesté par l'histoire, c'est que le courtisan corrompu de Charles II y avait péri d'une mort sanglante. Les circonstances de ce meurtre n'avaient jamais été bien connues; on rapportait seulement que le beaufrère de sir Walter, étant couché dans une pièce voisine, avait entendu pendant la nuit des gémissements et des cris de détresse qui provenaient de la chambre occupée par le lord et sa favorite; il s'était levé à la hâte, et avait couru vers le lieu d'où partaient les cris, et où une lutte acharnée se continuait dans les ténèbres. Personne ne sut ce qui s'y était passé; car, au moment même où ce témoin arrivait sur la scène, sir Walter tombait frappé à la tête d'un coup mortel, et le meurtrier s'échappait dans l'ombre, sur un cheval qu'on lui tenait sans doute tout prêt. Il réussit à gagner le continent, et son nom resta ignoré. La veuve de sir Walter aurait pu seule expliquer ce mystère; mais elle était devenue folle, et elle ne survécut que de quelques jours à son époux.

—Comme votre honneur peut bien le penser, ajouta Mistress Aunie en branlant la tête, cet événement fut commenté de mille manières; mais on a remarqué, dans la suite, que la chambre aux portraits a toujours été funeste à la race des Thortons. Il est certain, du moins, que la plupart des membres de cette famille y sont péri de mal-mort.

Le docteur Danville, qui était présent, confirma gravement cette assertion; après quoi il garda le silence en homme qui évite de parler sur un sujet délicat et qui en sait plus qu'il ne veut le dire.

Dès qu'il se fut éloigné, sir Albert et Henry se mirent en devoir de visiter cette chambre mystérieuse. C'était, sans contredit, la pièce la plus confortable de la maison. La forme en était oblongue, elle était éclairée par une large fenêtre donnant sur le parc, et, en face, près de la porte, on remarquait d'abord un énorme lit de lit sculpté. Les murs étaient lambrissés en chêne, de chaque côté étaient rangés les portraits des Thortons, les uns souriant, les autres fronçant le sourcil, selon l'âge et le caractère de chacun des nobles personnages. Le fondateur de la famille, jeune homme d'une beauté efféminée, occupait la place la plus apparente; ce que l'on pouvait appeler la place d'honneur, sur le manteau de la cheminée qui, de même que le bois de lit, était décoré de riches ciselures; l'autre côté de la chambre était garni d'un bahut d'un travail curieux, et de plusieurs grands fauteuils à dos élevé, reste de l'ancien ameublement.

Sir Alfred n'eut pas plutôt vu cette chambre qu'il résolut de s'y installer. Les remarques plaisantes de Henry Vane le confirmèrent dans ce projet qu'il se fit un point d'honneur d'exécuter. Lorsque Mistress Aunie en eut été informée, elle faillit d'épouvante. C'était, disait-elle, tenter la providence: n'y avait-il pas d'autres chambres dans la vieille maison? Elle n'avait rien à objecter contre le grand lit; mais quoiqu'il fût ciselé avec tant de soin, elle était sûr que sir Alfred dormirait mieux dans un autre. Quant à elle, rien au monde ne la déciderait à y coucher.... Les remontrances de la fidèle gouvernante furent inutiles. Il fallut céder; le docteur Danville approuva cet arrangement sans témoigner aucune surprise; c'était la chambre du maître de la maison, observa-t-il: nul autre que sir Alfred n'avait le droit de l'habiter.

Sir Alfred n'avait encore que dix-huit ans. Ses traits nobles et réguliers, ses yeux pleins d'une douceur mélancolique, annonçaient une âme aimante, exaltée, portée à la rêverie et au merveilleux. L'instruction qu'il avait reçue, l'avait élevé bien au-dessus des superstitions qui étaient si répandues à cette époque; s'il s'en occupait dans ses heures de loisir, c'était pour y puiser quelque inspiration poétique, et parcequ'elles lui offraient, comme à toutes les esprits impressionnables, un charme singulier. Cependant lorsqu'il se trouva seul, par une nuit de tempête dans cette chambre qu'e peuplaient tant de lugubres souvenirs, au milieu de ses ancêtres qui semblaient s'animer dans leurs cadres pour le recevoir, il ne put se défendre d'un certain tressaillement nerveux. Ses sens acquirent une subtilité extraordinaire: malgré le fracas de la pluie et du vent, il distinguait les moindres sons. Le bourdonnement d'un insecte, le craquement d'un meuble, son oreille saisissait tout. Peu à peu il tomba dans un sommeil profond. Vers le milieu de la nuit il se réveilla en sursaut au bruit de sa fenêtre qui s'ouvrit. Il se dressa sur son séant. Ce n'était point une illusion. La fenêtre était ouverte. Il se leva pour la refermer, en réfléchissant que cet accident avait sans doute été causé par la violence de la tempête: ému de je ne sais quelle vague inquiétude, il se remit au lit, il écouta longtemps le tumulte des élémens qui se déchaînaient au dehors, puis, cédant à la fatigue, il laissa sa tête retomber sur l'oreiller. Le sommeil s'empara de ses sens. Des images confuses l'occupèrent encore pendant le reste de la nuit; mais, quand vint le jour, il ne se les rappela que comme un songe à demi effacé.

—Allons vite, debout! cria Henry Vane d'une voix retentissante en entrant d'assez grand matin dans la chambre de son ami. Debout! me voici tout prêt pour l'excursion que nous avons projetée, et le déjeuner nous attend, déjeuner digne de mon appétit, par le ciel! Un magnifique pâté de venaison, un.... mais, Alfred, qu'avez-vous donc? vous paraissez souffrant. Votre visage est pâle, abattu; auriez-vous vu par hasard l'esprit de votre grand père, ou rêvé du diable! .... eh!

—Ni l'un ni l'autre, sur ma parole! répondit Alfred en souriant avec effort: mais la vérité est que je ne me sens pas très bien portant. Je me serai un peu trop fatigué hier.

—Bah! reprit Henry, tandis qu'Alfred achevait de s'habiller; recevoir des arrérages, prendre possession de ses domaines; cela peut-il fatiguer? Je vous dis, Alfred que cette chambre est hantée par quelque fièvre ou par quelque jaunisse: et qui sait? ajouta-t-il avec une gravité comique, peut-être par quelque chose de pire, ne rougissez pas: regardez-vous dans cette glace.

En effet, le visage de sir Alfred s'était subitement coloré au souvenir de l'accident qui avait troublé son sommeil et des terreurs superstitieuses qui étaient venues l'assaillir. Il balbutia quelques mots de dispositions d'esprit, de contrariétés: mais Henry ne voulut rien entendre.

—Ne me parlez pas de vapeurs, comme si vous étiez une jolie femme, s'écria-t-il; et à propos de jolies femmes, nous n'avons ici pour récréer nos yeux, que la figure de mistress Aunie, et le visage du docteur.... quoique cet aveu soit dur à faire, j'aime mieux mistress Aunie.... mais voyez tout est gai autour de nous. Une belle matinée, un soleil resplendissant, un déjeuner!.... Par le ciel! je vais vous en répéter le menu.... Jusqu'à ce portrait de fondateur de votre maison, qui semble nous sourire avec un air de bonne humeur.

Sir Alfred leva les yeux et regarda attentivement le portrait de sir Walter.

—C'est sans doute une illusion de mes sens, dit-il, après une pause: mais depuis hier, la teinte de ce portrait me paraît tout autre; les yeux, les lèvres, les chairs ont un air d'animation qu'ils n'avaient pas. Ne trouvez-vous pas comme moi, Henry, que ce coloris est plus frais, plus brillant?

A cette question, maître Henry, qui allait et venait dans l'appartement, s'arrêta près de sir Alfred, et considéra le portrait avec indifférence.

—Une très honorable croûte.... prononça-t-il.... un peu plus vieille aujourd'hui qu'hier.

—Et savez-vous que... reprit sir Alfred, en hésitant un peu, savez-vous que je crois avoir vu tout récemment l'original de ce portrait...., à moins pourtant que ce ne soit un rêve?

—Possible! répondit Henry Vane: mais le déjeuner! le déjeuner! j'aime ce qui est réel et substantiel ...., le plus substantiel possible. Venez: nous serons seuls, le docteur nous a quittés pour quelques jours.

—Il m'en avait prévenu.... Tant mieux!

Malgré l'absence du docteur Danville, ce ne fut que dans la soirée, et après avoir fêté convenablement certain vieux vin de France, que sir Alfred recouvra sa liberté d'esprit et son enjouement. Les deux jeunes gens s'entretinrent d'Oxford, ils rappelèrent les bons tours qu'ils avaient joués aux révérends professeurs du collège de Brazen-Nez, et le vin aidant, ils firent retentir les tristes murailles de Heatherstone-Hall, des rires les plus joyeux. Sir Alfred se sépara de Henry dans ces heureuses dispositions, et, demeuré seul, il ne songea plus qu'à réparer, par un sommeil paisible, les fatigues de la nuit précédente.

—Mais le lendemain il parut plus pâle et plus abattu que la veille, ses yeux étaient hagards et pleins d'un feu sombre, il gardait un silence obstiné et refusait de répondre aux questions multipliées que Henry, sérieusement alarmé, lui adressait. Celui-ci ne put lui arracher que des mots confus, des phrases incohérentes, que la fièvre plutôt que la raison semblait avoir dictées.

Que faire? le docteur Danville était absent. Mistress Aunie; à la vue de tant de symptomes effrayans se livrait à de vaines lamentations et maudissait l'influence funeste de la chambre aux portraits. Henri ne prit conseil que de son amitié. Il envoya à Cantorbéry un exprès avec ordre de ramener un médecin. M. Shuffle, tel était le nom de celui qui consentit à venir, trouva sir Alfred étendu sur un sopha, dans un état de faiblesse extraordinaire. Après lui avoir tâté longuement le pouls, il prononça qu'il y avait en effet un peu de fièvre; mais que ce ne serait rien: déjà il prenait congé du malade après avoir prescrit quelques potions calmantes, lorsque celui-ci, se soulevant avec effort, et paraissaient surmonter une répugnance secrète, le pria de jeter les yeux sur une légère écorchure qu'il avait au cou. Ce n'était, dit-il, comme pour s'excuser, qu'un bouton, un mal d'aventure; et pourtant cela lui causait une vive souffrance. Le médecin s'approcha, et il constata l'existence d'une petite plaie formée de deux incisions pareilles aux marques que laissent les dents humaines. D'où venait cette empreinte sanglante?.... était-ce en effet une morsure? ....Quand, et par qui avait-elle été faite?... Sir Alfred refusait de s'expliquer là dessus. Henry Vane se livrait à une foule de conjectures qui se détruisaient mutuellement. Pour achever de porter la confusion dans ses idées, mistress Aunie déclara positivement qu'elle avait remarqué une plaie semblable, et située dans la même place, sur le corps de son dernier maître. M. Shuffle recueillait en silence les divers renseignements. Ses pouces, qu'il tournait l'un sur l'autre, témoignaient du travail de son esprit. A la fin il se hasarda à émettre une opinion qui ne devait être combattue par personne, et il dit, qu'autant qu'il pouvait l'affirmer, il ignorait absolument ce que ce pouvait être.

Eh bien! malgré les remontrances de son âme, malgré les supplications de la pauvre gouvernante, sir Alfred persista à passer la nuit suivante seule, dans le même appartement!

F. C.

[*La suite à demain.*]

DERNIÈRES DATES.

New York	aout 3	Liverpool	juil 13
Boston	aout 3	Londres	juil 13
Philadelphie	aout 3	Havre	juil 12
Washington	aout 3	Paris	juil 12
Baltimore	aout 3	Bordeaux	juil 8
Charleston	aout 4	Madrid	juil 3
Vera-Cruz	juil 20	Cadix	juin 29
Campêche	juil 23	Havane	juil 27
Mexico	juin 2	Houston	aout 7

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.
Goel. Virginia Antoinette, Pace, Tampico — Capdeville & Cuculu.

ARRIVÉS.
Navire à vapeur Kingston, Boylan, en 40 heures de Galveston.
Steamer Octorara, Bowe, ... de la Balize.

EN RIVIÈRE.
Goel. Boston Packet, Arnet, de Texas.

MEMORANDA.
Expédié à New York pour ce port, 2 aout, nav. Tirrel, Brown.
Arrivé à New York du Havre, parti le 20 ... Albany, hele le 13 juillet ... 14 long ... nav. Echo, Woods, de la Nlle Orléans pour ... Matagorda, 7 aout—Pathe, goel. Dolphin, Flinn, pour la N. Orléans.

LA société qui existait sous la raison de A. Bonneau & Co. est dissoute d'un commun accord à dater de ce jour.
Mr J. Graveau, notre agent, est chargé de régler pour nous et d'opérer la liquidation.
Nouvelle-Orléans, le 10 aout 1841.
12 aout—6 — A. BONNEAU.

GRAINES FRAICHES DE JARDIN.
Récolte de 1841.

DERNIÈREMENT reçu du Nord et de la Louisiane, un grand assortiment de graines de ... ver et d'automne, carottes, betteraves, oignons ... etc.
La supériorité bien reconnue de ces graines ... toute espèce d'éloges.
Ces graines sont garanties et seront vendues à des prix modérés.
No. 7, rue du Canal, une porte après la rue ... 12 aout

PERDUS OU VOLÉS.
LES deux billets suivants qui étaient renfermés dans une lettre à nous adressée d'Alexandrie par le steamer Bogue Homa ou Randolph, environ vers le ... juillet dernier, savoir:
C. F. Archinard à l'ordre de R. & F. Archinard, daté 12 juin 1841, à 6 mois de date pour $479 17
R. E. Archinard à l'ordre de C. F. Archinard, daté 12 juin 1841, à 6 mois de date, pour $472 78.
Le public est prévenu de ne pas négocier les deux billets ci-dessus.
12 aout—1s. — J. VAIRIN & Co.

SOCIÉTÉ SAMARITAINE DE LA NLLE ORLEANS.
LES Directeurs sont priés d'assister à une assemblée ajournée à la demeure de John Nicholson, ce soir à 7 heures.
12 aout — S. W. WATERS, secrétaire.

ANDREWS & BROTHERS,
Marchands commissionnaires et expéditeurs EN COTON,
No. 59 rue de la Commune, vis à vis City Hotel.
12 aout

EAU DE SODA en bouteilles—Les soussignés recommandent aux personnes qui habitent la campagne ou qui naviguent, cette boisson comme très agréable, rafraîchissante et peu coûteuse, à vendre par
12 aout — VALTON & Co. Enc. Royale et Douane.

SARDINES à l'huile ... à vendre chez
12 aout — VALETON & Co.

SAUCISSONS de Marseille et Jambons de Cincinnati, à vendre par
12 aout — VALETON & Co. Enc. Royale et Douane.

JUS de Groseilles framboise et Sirops assortis—Les soussignés ont toujours en magasin ... des articles ci-dessus mentionnés. VALETON & Co.
12 aout — Enc. Royale et Douane.

PORC mess prime et M.O. P.O., têtes, jarrets et épaules à vendre par
12 aout — CONVERSE & Co. 65, Nouvelle Levée

LARD, jambons, plats côtes et épaules, à vendre par
12 aout — CONVERSE & Co. 65, Nouvelle Levée

JAMBONS enveloppés—1000 à vendre par
12 aout — CONVERSE & Co. 56, Nouvelle Levée

BŒUF mess en 1/2 barils, prime en barils et 1/2 ... à vendre par
12 aout — CONVERSE & Co. 65, Nouvelle Levée

SAINDOUX—400 barillets en feuilles à vendre par
12 aout — CONVERSE & Co. 65, Nouvelle Levée

SEL—500 sacs gros et fin à vendre par
12 aout — CONVERSE & Co. 65, Nouvelle Levée

SUCRE en pain et clarifié à vendre par
12 aout — CONVERSE & Co. 65, Nouvelle Levée

VINAIGRE blanc en barils et demi-jeannes à vendre par
12 aout — CONVERSE & Co. 65, Nouvelle Levée

EAU-DE-VIE de champagne, de Cognac et américaine, à vendre par
12 aout — CONVERSE & Co. 65, Nouvelle Levée

GENIÈVRE de Hollande et américain, à vendre par
12 aout — CONVERSE & Co. 65, Nouvelle Levée

SARDINES à l'huile, poivre, piment, clous de girofle, muscades, huile douce, moutarde, sel de table &c. &c. à vendre par
12 aout — CONVERSE & Co. 65, Nouvelle Levée

BLANC de baleine—74 caisses à vendre par
12 aout — CONVERSE & Co. 65, Nouvelle Levée

PLOMB de chasse—151 sacs à vendre par
12 aout — CONVERSE & Co. 65, Nouvelle Levée

CAFÉ—1000 sacs de Rio en magasin et à vendre par
12 aout — CHARLES DOANE, 69, Poydras

PORC—410 barils mess et prime, à vendre par
12 aout — CHARLES DOANE, 69, Poydras

TOILE et corde d'emballage—200 pièces et rouleaux, en magasin et à vendre par
12 aout — CHARLES DOANE, 69, rue Poydras

JAMBONS enveloppés—400 en magasin et à vendre par
12 aout — CHARLES DOANE, 69, Poydras

HUILE de palmachristi—40 barils No. 1, en magasin et à vendre par
12 aout — CHARLES DOANE, 69, Poydras

SAINDOUX—200 barillets commun, à vendre par
12 aout — CHARLES DOANE, 69, rue Poydras

EAU Minérale de Saratoga—72 douzaines, en débarquement du navire Orléans, à vendre par
12 aout — B. VALLS, 35, Gravier.

AMANDES amères—30 caisses, à vendre par
12 aout — B. VALLS, 35, Gravier.

AMANDES douces—60 caisses, à vendre par
12 aout — B. VALLS, 35, Gravier.

GELÉE et Pâte de Goyave—A vendre par
12 aout — B. VALLS, 36, Gravier.

GENIÈVRE de Hollande—8 pipes, à vendre par
12 aout — B. VALLS, 35, Gravier.

EAU DE VIE de Cognac—16 demi pipes, à vendre par
12 aout — B. VALLS, 35, Gravier.

VINS de Madère, de Porto et de Sherry—A vendre par
12 aout — B. VALLS, 35, Gravier.

WHISKEY de Monongahela et eau de vie de pêches, à vendre par
12 aout — B. VALLS, 35, Gravier.

SUCRE en pain de première qualité, de la raffinerie de Boston, constamment en mains et à vendre par
12 aout — H. A. NORCROSS, 40, rue Gravier.

COUPEROSE—60 barils, en magasin et à vendre par
12 aout — H. A. NORCROSS, 60, Gravier.

PAR LE REGISTER.

Pour les autres avis du Register des Testamens voir la 4me page.

SUCCESSION de veuve Montigue ... Vente par le Register des Testamens—Mardi le quatorze septembre 1841, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale ... [illegible]

W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens.

COUR DES PREUVES ... [illegible]

PAROISSE D'ORLÉANS—Cour des Preuves ... [illegible]

VENTES DE SHERIF.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier District Judiciaire ... [illegible]

TOILE d'Emballage ... [illegible]

CAFÉ ... [illegible]

AMANDES ... [illegible]

CUIRS ... CANTIN, DARAN & Co.

CERISES ... CANTIN, DARAN & Co.

AMANDES ... CANTIN, DARAN & Co.

CIGARES ... CANTIN, DARAN & Co.

JAKSON GUARD ATTENTION. [illegible]

EUTERPE ORLEANS [illegible]

WAGGONS ... [illegible]

CHARRETTES ... [illegible] CHS. BYRNE, 158 Tchoupitoulas.

AVIS. ON demande des bonhommes ... [illegible]

ON demande une ... [illegible]

DRAPS ... [illegible]

PROVISIONS ... [illegible]

HUILE ... [illegible] PRIESTLY & BEIN, 19, Nouvelle Levée

CHAUX ... [illegible] BEDFORD & BECK, 21, rue de la Douane

BOIS de gayac—12 tonneaux ... [illegible] AUGTE. MOLIER, 24, rue St. Louis

THEODORE VOIZIN a été transféré ... [illegible]

VIN—4000 caisses vin ... A. CAPDEVIELLE & CUCULLU.

HABILLEMENS ... L. A. LEVY, Jnr.

HARICOTS ... CLYMER, BRITTON & SWIFT, 48, rue Tchoupitoulas.

DEZAUCHE, *Dentiste*, POSE LES DENTS et RATELIERS ARTIFICIELS ... Office rue Toulouse No. 19, près la Levée.

PRÉCIS élémentaire de géographie ... [illegible]

LETTRE de Change sur France ... CANTIN, DARAN & Co.

CIGARES de la Havane ... CHARLES CLEGG.

VINS de choix ... CHARLES CLEGG.

A VENDRE. Une jolie maison en briques ... D. BOUNY, courtier.

A VENDRE. UN joli lien de campagne ... D. BOUNY, courtier.

AVIS—Nous avons aujourd'hui pris ... JOHN & D. FEHDMAN.

CIGARES—2500 Regalias et Canones ... O. H. MIESEGAES.

CREPES NOIRS—En débarquement du navire St. Mary ... E. D. HYDE & Co., No. 12, rue de Chartres.

BAS ANGLAIS ... E. D. HYDE & Co., No. 12, rue de Chartres.

TOILE A VOILE de coton pour voiles, tentes et prélarts ... J. AUBERT ... rue St. Louis.

LARD—100 bis qualité assortie, vendre par J. VAIRIN & Co.

AMUSEMENTS.

BALS A MANDEVILLE.

LE soussigné informe ... [illegible] ... H. LEHMANN, 150, rue St. Louis.

BAL
AU PONT DU BAYOU ST. JEAN.

[illegible]

A VENDRE à ce Bureau et chez MM. les libraires ...
LE GENDRE
Par M. Cuss. De Bernard.
Feuilleton publié à Paris ... reproduit par l'Abeille.
Prix ... 50 cents

PROSPECTUS DU JOURNAL
LA LOUISIANE.

Une société de jeunes gens a résolu d'établir un journal dont tout le monde sentait l'impérieuse nécessité. Choisi par eux pour être l'organe de leur pensée auprès du public, le soussigné se charge de l'administration du journal et répond de la probité future de cet établissement à remplir ses promesses. ... [illegible]

NUMA DUFOUR.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS. Conseil de la Municipalité No. 1. ... [illegible] PAUL BERTUS, Recorder. ... WM FREERT, Maire. ... S. W. WATERS, Secrétaire.

FABRIQUE DE COTON. Coton à Nègre de Hamburg ... [illegible] BENJ. WHITNEY, 175, rue Tchoupitoulas.

AVIS AUX MAITRES DE PENSION, PROPRIÉTAIRES D'HOTELS ET DE BAINS, CAPITAINES DE STEAMBOATS, RESTAURATEURS ET COIFFEURS.
BLANCHISSERIE A LA VAPEUR. [illegible]

TRÉSORERIE DE LA 3me MUNICIPALITÉ. [illegible] J. F. McGARRY, Trésorier de la 3me Municipalité.

LE Docteur CARTIER de la faculté de Médecine de Paris ... [illegible]

AVIS. [illegible]

LOUIS MUH ... [illegible]

AVIS—Les soussignés ... ABRAHAM DAVEGA, J. S. MACFARLANE.

UNE PARFAITE COIFFEUSE A VENDRE. [illegible] D. BOUNY, courtier.

SHALS &c.—Les soussignés ... E. D. HYDE & Co., No. 12, rue de Chartres.

INDIENNES &c. ... E. D. HYDE & Co.

CASSE—60 balles ... N. D. CHAMBERLIN, 16 Magazine.

POUR ST. LOUIS.—Le nouveau et élégant steamer CAROLINA ... CHARLES DOANE, 69, Poydras.

POUR ST. LOUIS, ALTON ET QUINCY—Le bon steamer neuf, MAID OF ARKANSAS ... JOHN R. SHAW & Co., 21 Poydras.

POUR ST. LOUIS—Le steamer FAWNEE ... JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

POUR PHILADELPHIE.—Le brick ... GEORGIA ... J. A. MERRITT, 53, Camp.

POUR MATAMOROS—La goëlette CREOLE ... A. CAPDEVIELLE & CUCULLU.

POUR PHILADELPHIE.—La barque ... SARAH HAND ... JAMES DENEGRE.

POUR NEW-YORK.—Le navire ... ITALY ... J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

POUR LA MOBILE, (Via Canal.) ... J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

POUR BOSTON.—Le navire ST. LOUIS ... JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

POUR BOSTON.—Le brick ... LIME ROCK ... O. BEDFORD & BECK.

POUR PENSACOLA, St. Joseph & Apalachicola ... HECHLER & STIRN.

POUR LONDRES. ... J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

ON A BESOIN ... HECHLER & STIRN.

POUR NEW YORK ... A. L. LEVANT ... JOHN ALEXANDER.

POUR BOSTON—La barque MARY ... JOHN A. MERRITT.

POUR BALTIMORE. Le brick ... MISSISSIPI ... JOHN A. MERRITT.

POUR MATAMOROS PAR LE FLETCH ... BYRON ... E. D. BLOSSMAN.

POUR MOBILE ... MALINA ... J. H. ASHBRIDGE.

POUR ST. THOMAS. ... JOHN ALEXANDER, 15 rue du Canal.

POUR TABASCO, LAGUIRA ... SULTANA ... F. DELIZARDI & Co.

POUR TABASCO ET LAGUIRA ... MARY ... F. DELIZARDI & Co.

POUR MOBILE ... CAROLINE ... J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

POUR BOSTON. La barque ... J. A. MERRITT.

POUR NORFOLK ... CAROLE ... JOHN ALEXANDER, 15 Canal.

POUR BORDEAUX. Le navire ... CALLAO ... THÉOPHILE BARBANCEY.

POUR LIVERPOOL. Le brick CHAOS ... GEO GREEN & BROTHER.

POUR BOSTON. Le brick ... GRAND TURK ... JOHN A. MERRITT.

A VENDRE. ... SAM HOUSTON ... ALEXANDER GOW.

ON A BESOIN ... HECKLER & STIRN.

JAMES E. WOODRUFF a transporté son domicile ...

LE docteur STEENBERT ...

COTON POUR NÈGRES. ... PECK & NORTH.

DISSOLUTION. ... H. C. LABATT.

ARMES A FEU PATENTÉES DE COLTS. ... HYDE & GOODRICH.

HUILE d'olive ... O. H. MIESEGAES.

ORGE perlée ... O. H. MIESEGAES.

QUININE ... O. H. MIESEGAES.

POUR CLORE UNE CONSIGNATION ... R. GRONING & Co.

BIÈRE Ecossaise ... J. A. MERRITT.

CUIVRE pour chaudronnier ... LYALL & DAVIDSON.

FARINE ... CLYMER, BRITTON & SWIFT.

SAINDOUX ... P. A. GIRAUD.

FER ... P. A. GIRAUD.

AMARCHES ... O. H. MIESEGAES.

MARCHE ... CHARLES CLEGG.

LITS en cuivre ... CHARLES CLEGG.

INDIGO ... R. GRONING & Co.

CAFÉ ... R. GRONING & Co.

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. ... IL sera vendu ... à la Bourse de la Cité ... [illegible]

PAR P. A. TRICOU. [illegible]

PAR A. FERNANDEZ. [illegible]

PAR HEWLETT & CENAS. [illegible]

VENTE DE MARCHANDISES ... PAR VINCENT ... [illegible]

VENTE D'ÉTÉ. [illegible]

PAR J. B. ... [illegible]

PAR P. E. TRICOU. SUCCESSION de Pierre Norbert ... [illegible]

SANGSUES.

REÇU par les derniers arrivages ... [illegible]

RAWDON WRIGHT, HATCH & EDSON, Graveurs de Planches de Billets de Banque. PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE ... [illegible]

UN jeune homme ... [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE ... [illegible]

ALCOHOL—10 barils, à vendre par JOHN R. SHAW & Co.

CHANGEMENT DE DOMICILE. AVIS—... ANDREWS & BROTHERS.

VENTES DE SHERIF.

[illegible]

COUR DE DISTRICT ... [illegible] J. L. THILLET.

COUR DE PAROISSE ... [illegible] OCTAVE DE ROUSSEAU.

ETAT DE LA LOUISIANE ... [illegible]

JARVIS & ANDREWS ... J. VAIRIN & Co.